



Démarche Collective

**RSE AGRO**  
*Occitanie*

Entreprises Agroalimentaires  
Coopératives Agricoles  
OCCITANIE - Pyrénées Méditerranée

## FICHE TECHNIQUE

# Les parties prenantes au coeur de votre stratégie RSE

## GOVERNANCE DE L'ORGANISATION



**17** PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



### EN QUELQUES MOTS

Les Parties Prenantes sont le fondement même de la réflexion stratégique responsable qui : « prend en compte les attentes des parties prenantes » en relation avec les enjeux de l'entreprise (principe directeur de la norme ISO 26 000).

La norme ISO 26 000 donne une définition de la partie prenante : « individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation ».

Une partie prenante dans l'organisation est, tout groupe d'individus ou tout individu, qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs de l'entreprise (Freeman 1984).

Le dialogue avec les parties prenantes permet d'établir et de pérenniser les interactions, d'identifier les enjeux prioritaires, afin que les décisions prises tiennent compte des avis de chacun et bénéficient d'un soutien le plus large possible. De fait, le dialogue

parties prenantes va bien au-delà de la simple information ou communication. Il s'agit d'une stratégie de concertation, dont les résultats renforcent la légitimité et la pertinence des actions menées.

Cette concertation nourrit la veille et peut ouvrir des opportunités de marchés et de partenariat.

Pour instaurer un dialogue efficace, l'entreprise peut s'appuyer sur la méthodologie de référence suivante.

La première responsabilité de l'entreprise sera de recenser ses parties prenantes ; elles peuvent être nombreuses et très diverses suivant l'activité, la localisation géographique et la taille de l'entreprise.



### FIL CONDUCTEUR

### Les points-clés pour une bonne intégration des Parties Prenantes dans votre démarche RSE

#### 1/ LISTER LES PARTIES PRENANTES :

Par exemple :

- à partir de la filière, de la chaîne de valeur, des processus et des activités (PP internes, externes)
- à partir de l'annexe C (liste indicative) de la norme X 30 030 : « Guide d'utilisation de la norme ISO 26 000 : 2010 pour le secteur de l'agroalimentaire », en affinant la typologie par sous-groupe (attentes homogènes), exemple « PP clients » : GMS, RHD, Export...

#### 2/ HIÉRARCHISER LES PARTIES PRENANTES AVEC LE NIVEAU D'IMPORTANCE ET DE RELATIONNEL

En identifiant pour chaque partie prenante son niveau d'importance ainsi que le niveau de relation ; 2 méthodes :

- norme X30-029 (tableau excel - Kit RSE Ania) : « Analyse de matérialité – Priorisation des domaines d'action et des parties prenantes selon les lignes directrices de la norme ISO 26 000 »
- méthode 3D (risques et opportunités)

Cette hiérarchisation permet de repérer les PP prioritaires aussi appelées significatives.

L'entreprise complètera son analyse par sa sphère d'influence directe (arbre de décision : annexe B de l'accord X30-030)

#### 3/ IDENTIFIER LES BESOINS ET LES ATTENTES DES PP :

- soit par une estimation collective (en interne) des besoins et attentes pour chaque partie prenante
  - soit en questionnant les parties prenantes au cours d'un diagnostic initial ou pour confirmer l'estimation interne (MP3)
- Cette approche peut être affinée par l'analyse des risques et opportunités (liés aux réponses ou absence de réponse aux attentes).

#### 4/ RÉALISER UNE CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

L'objectif est une représentation visuelle et rapide des PP prioritaires ou significatives.

Plusieurs méthodes sont possibles : par rang, par niveau d'influence ou d'importance, en fonction de la répartition de la valeur ajoutée, par catégorie de PP (publique, économique, sociale...), par famille et groupe d'importance...



## LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- Le Comité de pilotage RSE
- Le responsable RSE
- Les pilotes de processus et ou responsables de services



## EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

- Demander à chaque pilote de processus de lister ses parties prenantes
- Analyse des risques et opportunités des parties prenantes à réaliser sur les activités opérationnelles et sur la stratégie
- Revue des PP une fois par an
- Questionnement des PP sur leurs attentes, les risques et les opportunités par un tiers extérieur à l'entreprise (MP3)
- Benchmark sur les analyses PP du secteur d'activité
- Tableau de suivi des relations avec les PP



## QUELQUES INDICATEURS

- Nombre de PP identifiées
- Nombre de PP interrogées et fréquence
- Nombre de parties prenantes dans la sphère d'influence de l'entreprise
- Fréquence de revue de la liste des PP, des risques et opportunités
- Flux financier avec chaque catégorie de PP
- Taux de participation des PP aux événements de l'entreprise

## BOITE À OUTILS

- Les ateliers « les parties prenantes au cœur de votre stratégie RSE » du 26 avril et 12 mai 2017
- Les ateliers « Les étapes de la RSE » du 14 et 29 janvier 2021
- Norme X 30-029 : « Analyse de matérialité – Priorisation des domaines d'action et des parties prenantes selon les lignes directrices de la norme ISO 26 000 »
- Norme X 30-030 : « Guide d'utilisation de la norme ISO 26 000 : 2010 pour le secteur de l'agroalimentaire » dont :
  - Annexe B : arbre de décision pour la sélection des parties prenantes dans la sphère d'influence directe d'une entreprise agroalimentaire
  - Annexe C : liste indicative de catégories de parties prenantes
- Le Kit RSE de l'ANIA
- Le Guide 3D « Destination Développement Durable »
- MP3, Mesure de la Perception des PP (outil LCA Occitanie)
- La fiche technique « Les enjeux RSE et analyse matérialité »
- La fiche technique « Dialoguer avec ses PP »
- Guide méthodologique pour un dialogue constructif avec les PP (Comité 21)
- Guide « engagement des entreprises avec leurs PP (ORSE)